

Engagement 18

Éviter, réduire, recycler, valoriser les déchets

Notion 18.1 Limiter, voire éviter la production de déchets

✓ RECOMMANDATIONS

- Promouvoir une politique de réduction des déchets via des dispositifs territoriaux comme « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ».
- Sensibiliser les particuliers, les professionnels et les gestionnaires aux démarches vertueuses.

- Choisir des aménagements qui facilitent et encouragent la réduction des déchets verts : espèces végétales locales qui nécessitent moins de taille, paillage, etc.

L'impact des déchets sur l'environnement est un sujet majeur de préoccupation à l'échelle mondiale. Pour répondre à cette problématique, de nombreux dispositifs peuvent être mis en place à l'échelle territoriale : « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », la tarification incitative du service public de gestion des déchets, etc.

Pour assurer une cohérence avec ces dispositifs, il est nécessaire de mettre en place une politique de réduction des déchets à l'échelle du quartier.

Des choix d'aménagement peu générateurs de déchets doivent être favorisés en amont du projet, tout en encourageant les actions de recyclage, de réutilisation et de réemploi. Cela peut inclure le choix d'espèces locales vivaces qui nécessitent moins de taille, le broyage des tailles et la tonte, ainsi que l'utilisation *in situ* en paillage des pieds d'arbres et arbustes.

La sensibilisation des ménages aux démarches « zéro déchet » peut notamment être réalisée à travers la méthode des 5 R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer et Recycler.

La dispensation de formations et la mise en place de programmes de sensibilisation sur la réutilisation de matériaux considérés comme des déchets sont utilement opérées.

LES QUESTIONS À SE POSER

Quels sont les flux de déchets verts, ménagers et des entreprises sur le territoire et quels leviers (conception, accompagnement, organisation) le projet peut-il activer pour en limiter la production ?

Comment sont organisées localement les structures économiques et associatives du réemploi, les **EIT** et comment favoriser leur développement dans une logique d'**économie circulaire, sociale et solidaire** ?

Comment associer et sensibiliser les habitants et usagers à la réduction des déchets à l'échelle du quartier et du territoire ?





Notion 18.2 Inciter au tri à la source, optimiser la collecte et valoriser les déchets

✓ RECOMMANDATIONS

- Penser les systèmes de collecte adaptés à chaque flux de déchet : consignes, **recyclerie / ressourcerie**, point d'apport volontaire, méthanisation, compost, etc.
- Évaluer la politique de gestion des déchets et communiquer les résultats.

Des moyens sont disponibles pour encourager le tri à la source, tels que la mise en place de systèmes de collecte séparée et de valorisation des déchets, l'installation de composteurs de pied d'immeubles ou partagés, la création de recyclerie de quartier, les points d'apport volontaire, la méthanisation, la valorisation énergétique des déchets résiduels, la mise en place de consignes et les ressourceries.

Il est important d'informer directement les habitants sur la réglementation, les actions mises en œuvre et le traitement des déchets en termes de flux et de coûts associés. Des animations peuvent être proposées par secteurs et par type de processus de valorisation pour sensibiliser et informer les habitants de manière efficace.

Il est essentiel d'informer, de (re)sensibiliser et former les habitants, les entreprises et les établissements scolaires sur l'obligation réglementaire liée au **tri des 7 voire 9 flux** de déchets (cf. notion 18.3), les actions entreprises pour les traiter, ainsi que les coûts associés à leur traitement.

Les processus prévus pour les déchets encombrants tels que les mobiliers, les déchets électriques et électroniques, ainsi que les **Déchets d'Activité Économique (DAE)** doivent être détaillés.

LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet facilite-t-il, pour les gestionnaires comme pour les habitants, le tri à la source, la collecte séparée, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers (conception, organisation, sensibilisation)?

Quel est le potentiel de développement et d'amélioration des filières de valorisation des déchets sur le territoire, comment l'intégrer au projet et en évaluer l'efficacité?





Notion 18.3 Réduire, trier et valoriser les déchets de chantier

✓ RECOMMANDATIONS

- Promouvoir l'étude des flux entrants et sortants pour évaluer le potentiel de ressources en matériaux de déconstruction (étude **PEMD**: « **diagnostic produit équipement matériaux déchets** »).
- Limiter les déconstructions, sinon déconstruire de manière sélective. Remettre en état, stocker les matériaux pour les redistribuer (bourse de matériaux).
- S'inscrire dans le **tri 7 flux** obligatoire (métal, plastique, papier/carton, verre, bois, fraction minérale, plâtre), voire au-delà, via des filières circulaires à haute valeur ajoutée (textile, biodéchets).
- Inciter à la réutilisation des matériaux du site pour limiter leur évacuation en les gérant aux fins de réemploi *in situ*.
- Incorporer des matériaux de seconde vie issus des gisements de réemploi dans les projets de bâtiments et d'aménagements.

Il convient de réaliser un diagnostic du potentiel des ressources dans toutes les étapes de construction ou rénovation afin d'identifier les potentialités de réemploi des matériaux issus des chantiers. Les maîtres d'ouvrage doivent être incités à anticiper la bonne gestion et la valorisation des déchets en privilégiant le réemploi, puis la réutilisation et le recyclage, puis la valorisation matière directe (telle que les opérations de remblayage), la valorisation énergétique et enfin l'élimination.

Il est nécessaire de garantir l'engagement et l'anticipation de ces sujets par le maître d'ouvrage avec l'intégration systématique de clauses dans les marchés. Il est important de communiquer sur les filières de réemploi, de réutilisation, de seconde vie existantes sur le territoire. Il convient également de privilégier les circuits fermés pour permettre la seconde vie des matériaux issus de chantier *in situ* en incluant un pourcentage minimal de réutilisation dans les cahiers des charges, ou en créant des conditions permettant leur réemploi, de préférence à proximité.

Si certains matériaux ne peuvent être issus de circuits fermés, il convient de rechercher des matériaux de seconde vie issus des gisements de réemploi dans les projets de bâtiments et d'aménagements alentours.

LES QUESTIONS À SE POSER

Comment évaluer en amont du chantier les potentiels de réemploi/valorisation des déchets de chantier ?

Quelles actions de limitation de la production, de tri, de collecte et de réutilisation/valorisation des déchets de chantier mettre en œuvre ?

Comment encourager le réemploi des matériaux et/ou des équipements issus de déconstructions sélectives pour les aménagements et les constructions afin de limiter l'évacuation des matériaux hors site ?

Comment prendre en compte la gestion des déchets dangereux (amiante, plomb) ?

Quelles sont les solutions existantes sur le territoire ou sur les territoires limitrophes pour la gestion des déchets ?



Nouveau Mons

Mons-en-Barœul, Nord, Hauts-de-France



© Lulu Images La Mécaweb

Situé au cœur de l'agglomération lilloise, l'ÉcoQuartier du Nouveau Mons bénéficie d'une position privilégiée et est facilement accessible grâce à la desserte du métro et des lignes de bus. Il s'agit d'un projet ANRU qui consiste en la rénovation de la zone urbaine sensible (ZUS) de Mons-en-Barœul : réhabilitation de 990 logements, résidentialisation de 625 autres, ainsi que la démolition de 405 logements pour la construction de 330 nouveaux. De nouveaux équipements publics sont également installés, tandis que les espaces publics ont été réaménagés pour favoriser la place du piéton et les modes de déplacements doux. Le projet consiste également en l'extension du réseau de chaleur, alimenté en grande partie par la biomasse, et en la création de jardins familiaux tout en tissant des liens avec le Vieux-Mons. La grande qualité des espaces publics aménagés donne une image renouvelée au quartier tout en limitant l'impact visuel de la voiture. L'objectif est de créer un quartier résidentiel en phase avec les attentes des habitants et en harmonie avec son environnement urbain, grâce à

une approche globale et durable de la rénovation urbaine.

L'ÉcoQuartier du Nouveau Mons est un exemple de réussite en matière d'amélioration du cadre de vie. Cultivant cette approche sensible du cadre de vie, les espaces publics ont été requalifiés avec une exigence extrême en matière de qualité paysagère. Des actions de communication et de formation sont mises en place pour encourager les bonnes pratiques. L'appropriation et le partage par le plus grand nombre de ces espaces de vie sont primordiaux. Ils doivent être espaces de préservation de la biodiversité, espaces à vivre jalonnés de « prairies de jeux », de jardins à partager. Condition de sa réussite : chaque aménagement est envisagé en plaçant toujours au centre de tout l'expertise d'usage des habitants, seule garantie d'une appropriation et d'une préservation optimales autour d'ateliers de travail urbain., de Mon(s) quartier rêvé, des marches exploratoires des femmes et des cours au jardins d'école. Mons-en-Barœul fait ainsi usage du paysage comme une valeur de partage.

Contexte local **Centre-ville**

Type de projet **Renouvellement - Quartier existant**

Superficie (ha) **100**

Superficie espaces verts (ha) **5,4**

Nombre d'habitants prévus **12 000**

Nombre de logements **5 250**

Nombre de logements sociaux parmi les logements **182**

Date de début des travaux/

Année d'achèvement **2002-2014**

Labellisation EQ **Étape 3**

Année labellisation **2014**

LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage du projet
Ville de Mons-en-Barœul

Maîtrise d'œuvre du projet
François-Xavier Mousquet (paysagiste) + AMO GIP Lille Métropole rénovation urbaine + BET ArcAle, BioTop Conseil, Empreinte, Lilika TROHA, Egis

Acteurs **LMCU, SEM Ville Renouvelée, bailleurs**

ÉVALUATION DE L'ENGAGEMENT 18



Part de bâtiments conservés



Part des bâtiments intégrant des matériaux biosourcés, géosourcés et/ou de réemploi